



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°9 / 06 juin 2023

Dicton de la semaine : Juin bien fleuri, vrai paradis.

L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : encore une semaine très orageuse.
Phénologie	Fin floraison, nouaison bien enclenchée
Maladies	Quelques nouveaux symptômes sur feuilles de mildiou. Les parcelles doivent être protégées sous les épisodes orageux annoncés pour la fin de cette semaine.
Ravageurs	En attente du début de vol de la G2 d'Eudémis. Dates de traitement pour la cicadelle FD- à partir de cette semaine.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°9 du 31 mai 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : <u>Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</u>

Réglementation

Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.











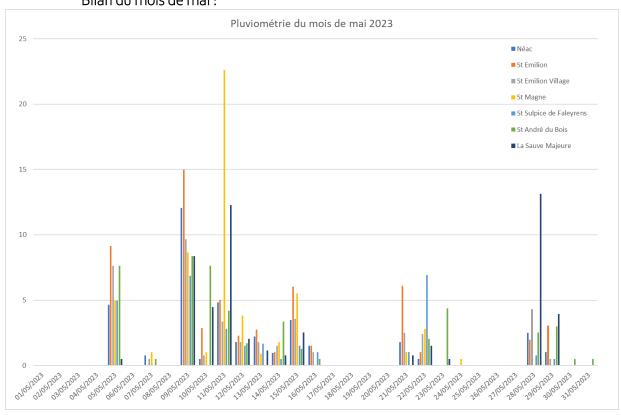




- ✓ Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - o Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689
 - o Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP**: dispositif végétalisé permanent: il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

La Météo

Bilan du mois de mai :







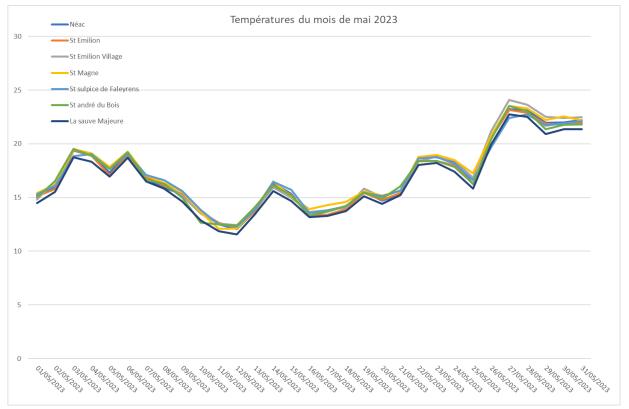












Le mois de mai a connu un enchainement de jours de pluies sur la deuxième décade avec des cumuls variés selon les stations ce qui a fait chuter les températures. Puis sur la dernière décade, la remontée des températures associée à l'humidité ambiante a vu arriver une série d'orages qui se poursuivent encore en ce début juin.

Bilan des 7 derniers jours :

	Né	áac	St En	nilion	St Emil Villag	-	St Ma Cast			ulpice de leyrens	St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
Date	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 30 mai	22,01	0	21,81	0	22,4	0	22,54	0	21,9	0	21,78	0,51	21,34	0	21,62	0
Mercredi 31 mai	22,23	0	21,94	0	22,48	0	22,18	0	22,1	0	21,8	0,51	21,37	0	21,47	0
Jeudi 1er juin	20,43	0,51	20,36	0	20,55	0	20,78	0	19,9	0,95	20	0	19,21	6,22	19,89	0
Vendredi 2 juin	21,44	0	21,38	0	22,21	0,51	21,51	0	20,6	0,51	22,17	0	20,47	3,56	21,24	0
Samedi 3 juin	22,74	0	22,45	0,51	22,99	0	22,87	0	21,8	0	22,27	0	21,17	2,41	21,75	0
Dimanche 4 juin	20,2	0	20,1	0	20,67	0,95	20,81	0	20,1	1,97	20,04	0	19,44	0	19,87	1,02
Lundi 5 juin	22,39	1,97	22,15	0,76	22,16	1,78	22,35	3,81	21,6	16,51	21,51	0	20,85	0	20,54	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		2,48		1,27		3,24		3,81		19,94		1,02		12,2		1,02

Les températures restent élevées et les orages s'enchainent. Si certains secteurs sont épargnés par les pluies, d'autres sont plus régulièrement arrosés. L'orage de vendredi soir a particulièrement touché une partie de l'Entre-Deux-Mers, avec de la grêle sur les secteurs de Génissac, Grézillac, Moulon, Guillac et Saillans notamment. Les dégâts sont variés, de quelques impacts sur feuilles rameaux et baies à une destruction de la végétation.













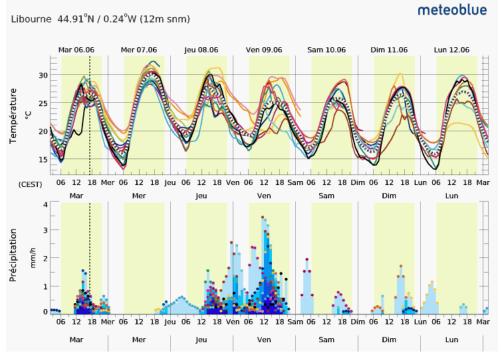




Pour rappel : en cas de grêle après floraison, aucune opération de taille en vert n'est recommandée, en fonction du cumul de pluies, il faut veiller à renouveler la protection (si produits de contact).

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Semaine annoncée chaude et orageuse.



Le Calendrier Lunaire

Nœud ascendant: La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiolement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

	Mercredi 7 juin	Jeudi 8 juin	Vendredi 9 juin	Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin	Lundi 12 juin	Mardi 13 juin
Phase de lune	PERIGEE LUNAIRE						NŒUD ASCENDANT
I I		Lune montante	Lune montante	Dernier quartier	Lune montante	Lune montante	







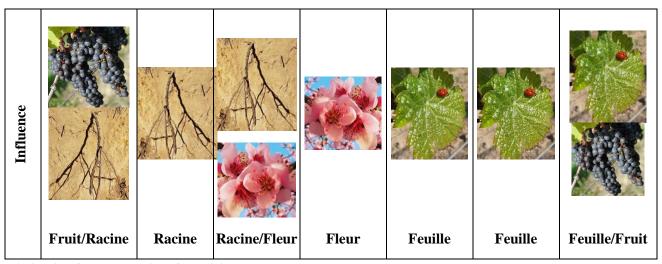










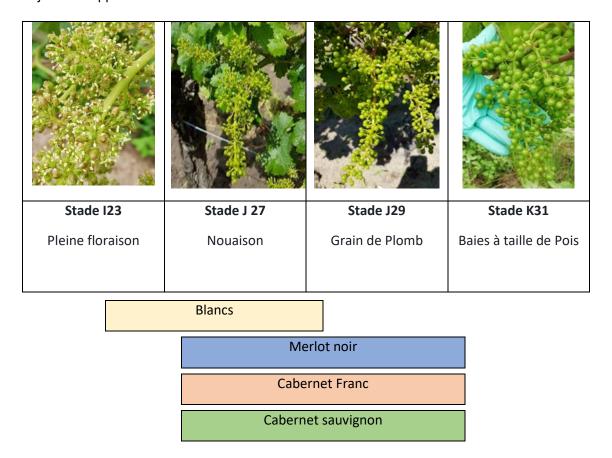


Phénologie – Etat du vignoble

Avec les conditions actuelles, chaleur, ensoleillement, vent et précipitations variables ou rosées matinales, la floraison est passée très rapidement.

Une majorité de cépages rouges ont des grappes déjà nouées, le stade grain de plomb est atteint sur parcelle précoce !

Les nouvelles feuilles sortent rapidement, on a pu observer jusqu'4 à 5 nouvelles feuilles en moins de 4 jours (avec le repère des impacts de la pulvérisation des produits de contacts). Pour exemple : des traitements réalisés vendredi avec du soufre ont marqué les jeunes pousses, on observe une sortie de 3 à 4 feuilles depuis le jour de l'application.

















Travaux au vignoble :

Les pampres repoussent sur des pieds de merlots déjà épamprés.

L'ensemble des cépages présente des pousses d'entre-cœurs très actives, source d'inoculum de maladies proche des grappes, leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes et une meilleure pénétration de la pulvérisation.

Les premiers relevages sont en cours, à noter que les coups de vent et les précipitations sous les orages ont cassé ou bouleversé les rameaux et un relevage est à prévoir rapidement, des rameaux sont au sol. Les travaux mécaniques, les tontes en inter rangs et sous le cavaillon sont en cours.

<u>Pour rappel</u>: les adventices ont beaucoup poussé et deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne). Cette année, la pousse des folles avoines et ray gras anglais pose de réels problèmes pour un nettoyage du cavaillon optimum.

✓ Etat du sol:

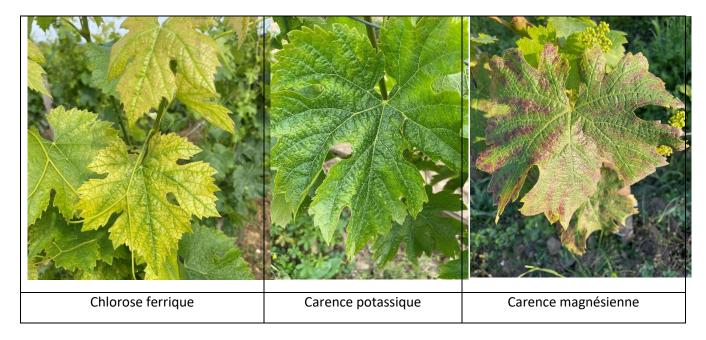
Seuls les secteurs avec un cumul de pluies important ces derniers jours sont humides en surface, les secteurs peu ou pas arrosés commencent à être très secs et compactés sur l'horizon de surface si un décompactage ou un travail avec disque ou griffes n'avait pas été réalisé ce début de saison, provoquant des asphyxies racinaires.

Attention à vos jeunes plantations, celles de l'année et les 2^{èmes} feuilles et à vos complants. Il faut gratter le sol au niveau des pieds pour s'assurer qu'il est encore frais au niveau des racines. Si ce n'est pas le cas et/ou précipitations trop faibles enregistrées ces derniers jours, il faudra prévoir rapidement un arrosage de 4 à 5 litres d'eau par plant avant qu'il n'exprime des symptômes de stress hydrique.

✓ Chlorose ferrique, carence potassique et magnésienne :

Des symptômes de chlorose ferrique sont observables cette semaine sur parcelles sensibles.

Les symptômes de carences potassiques et magnésiennes s'intensifient sur les parcelles habituellement sensibles. Dans certains cas de carence potassique, il est même conseillé de réaliser un apport en foliaire, et une analyse de sol cet automne, n'hésitez pas à nous consulter.

















Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur: pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). Contrôle pulvérisateur - Crodip

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- y Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- Attention, le volume de la végétation s'étoffe, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.

Attention de ne pas utiliser une spécialité classée SPE8 pendant la période de floraison.

Mildiou

∽Le point

De nouvelles taches sur feuilles sont sorties la semaine dernière. Elles font suite aux contaminations du 21-23 mai, sur des parcelles en défaut de protection. Les conditions d'application difficiles (pluie et vent) lors du traitement devant protéger la végétation, ainsi que des défauts dans le réglage du pulvérisateur ou le volume de bouillie employé etc... expliquent cette sortie de symptômes. Pour l'instant, il n'y a pas d'incidence sur grappes. Cela concerne une minorité de parcelles sur notre réseau.

Dans la majorité des cas, l'état sanitaire est correct.





















∽Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), la protection n'a été que partiellement lessivée sur la majorité des secteurs. Mais Certains secteurs ont été complètement lessivés. Les situations sont variées, d'où l'importance de connaître la pluviométrie sur chaque ilot de la propriété.
- o et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), croissance active et fin floraison/début nouaison.
- o Période de sensibilité très importante des grappes en floraison/nouaison.
- o et pluies annoncées. Dégradation orageuse annoncée à partir de jeudi après-midi.

En présence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), un renouvellement est conseillé sans dépasser 8 jours de rémanence même en l'absence de lessivage, pour limiter les contaminations de proche en proche avec les rosées matinales.

En absence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif de tout nouvel épisode pluvieux annoncé.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

- Les produits utilisables : liste non exhaustive.
- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 1.75 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Attention aux risques de brûlures sur feuilles avec des températures supérieures à 28°C, ce qui est annoncé pour cette semaine, préférez les formulations sans terpènes.

Rappel: dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1:

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

∞L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage et relevage.
- ✓ Ecimage, échardage.

















						Quan	itité d	e Cu m	nétal (į	g/ha)		
	Nom du produit	4		50	75	100	150	200	250	300	400	500
Forme de cuivre	(non exhaustif)	État	Concentration	Dose de produit à appliquer (kg ou L/ha)								
Culfata da autura	Cuproxat SC*	Liquide	190 g/L	0,263	0,395	0,526	0,789	1,053	1,316	1,579	2,105	2,632
Sulfate de cuivre tribasique	Evo tribasic*	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
tilbasique	Novicure*	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
Bouillie bordelaise (Sulfate de cuivre)	BB Caffaro WG*, BB Macclesfield 80, BB Manica, BB RSR Disperss, Bordo 20 micro, Cuperval, Cuprussul, Eqal DG, Molya*	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Maniflow*	Liquide	124 g/L	0,403	0,605	0,806	1,210	1,613	2,016	2,419	3,226	4,032
	Blue Shield Hibio	Solide	22 %	0,227	0,341	0,455	0,682	0,909	1,136	1,364	1,818	2,273
	Champ Flo Ampli	Liquide	360 g/L	0,139	0,208	0,278	0,417	0,556	0,694	0,833	1,111	1,389
Hydroxyde de cuivre	Copernico Hibio	Solide	25 %	0,200	0,300	0,400	0,600	0,800	1,000	1,200	1,600	2,000
	Copless	Solide	37,5 %	0,133	0,200	0,267	0,400	0,533	0,667	0,800	1,067	1,333
	Copren Hibio	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Cuproxyde 50	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Funguran OH	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Heliocuivre	Liquide	400 g/L	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kentan 40 WG	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kocide 2000	Solide	35 %	0,143	0,214	0,286	0,429	0,571	0,714	0,857	1,143	1,429
	Kocide Flow	Liquide	300 g/L	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
	Kocide Opti	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
Oxyde de cuivre	Kobber*	Solide	45 %	0,111	0,167	0,222	0,333	0,444	0,556	0,667	0,889	1,111
Oxyde de cuivre	Nordox 75 WG	Solide	75 %	0,667	0,100	0,133	0,200	0,267	0,333	0,400	0,533	0,667
Oxychlorure de cuivre	Yucca	Liquide	357 g/L	0,140	0,210	0,280	0,420	0,560	0,700	0,840	1,120	1,401
Hydroxyde /	Airone SC*	Liquide	136 g/L	0,368	0,551	0,735	1,103	1,471	1,838	2,206	2,941	3,676
Oxychlorure de cuivre	Cuprocol Duo*	Solide	28 %	0,179	0,268	0,357	0,536	0,714	0,893	1,071	1,429	1,786

* Produit avec la mention Spe01 = 4 kg/ha/an maximum Source Vinopôle Bordeaux Aquitaine

Black-Rot

≫Le point

Il n'y a pas de nouveaux symptômes détectés sur feuilles sur la très grande majorité de notre réseau et pas de symptômes sur grappes. De rares jeunes taches apparaissent uniquement sur des parcelles en défaut de protection.















Le risque reste très élevé pour cette maladie avec la période orageuse actuelle et l'ensemble des parcelles en fin de floraison. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

ॐLe conseil

Les recommandations de la semaine dernière sont toujours d'actualité : il est primordial d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations sur l'ensemble des parcelles.

Nous sommes au stade maximal de sensibilité des grappes, cf. recommandations de traitement paragraphe mildiou et oïdium.

%L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

∽Le point :

Nous sommes à un stade sensible et les conditions de cette semaine restent favorables au champignon, rosées matinales, petites pluies générant des durées d'humectation importantes.

∽Le Conseil :

La protection doit être en place sur l'ensemble des parcelles pendant la floraison et la nouaison (jusqu'à fermeture de la grappe).

Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

















Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) pour une dose de 5 à 6 kg/ha.

Attention aux risques de brûlures sur feuilles avec des températures supérieures à 28°C, ce qui est annoncé pour cette semaine, préférez les formulations en poudre à toutes les formulations liquides.

La dose de soufre est à moduler en fonction de la présence ou non de symptômes de Black-Rot, en présence de taches régulières avec pycnides la dose doit être de 6 kg/ha.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

∞L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage et relevage.
- ✓ Ecimage, échardage.

Les Ravageurs Vers de grappe

Les glomérules ne sont plus visibles cette semaine, avec les chaleurs des derniers jours, l'évolution des chenilles a été rapide. Nous sommes donc en attente du début de vol de 2^{ème} génération, si vous disposez d'un piège, vous pouvez changer la glue et la capsule.

Rappel : voici les seuils de nuisibilité de ce ravageur :

Entre 0 et 5 glomérules pour 100	Plus de 5 glomérules pour 100
grappes	grappes
Aucune intervention nécessaire en préventif de la 2ème génération	Intervention en préventif de la 2 ^{ème} génération

Cicadelles vertes

Les larves sont toujours aussi peu présentes sur les parcelles de notre réseau. Les observations montrent la présence de cicadelles italiennes.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Les larves de cicadelles FD sont encore présentes cette semaine, sur le feuillage principal et surtout sur les pampres.

Rappel sur ces insectes vecteurs de maladie : les cicadelles sont localisées sur feuilles âgées mais aussi les pampres du pied. Il est donc indispensable d'épamprer soigneusement vos parcelles qui doivent recevoir un traitement insecticide.

Il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.

















Rappel réglementaire sur les insecticides :

- Assurez-vous de la NON-présence des abeilles ou autres insectes pollinisateurs
 - * par broyage du couvert herbacé fleuri naturel ou implanté
 - * par la plantation de jachères fleuries loin des parcelles à traiter
 - * en traitant tard le soir
 - * en évitant la dérive vers les autres parcelles en fleurs ou les refuges tels les talus et les haies
 - L'alternative

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de réaliser un épamprage soigneux du pied avec également destruction des rejets de porte-greffe.

<u>Dates de traitement</u> : ils débutent cette semaine sur l'ensemble des secteurs, voici les différents liens des GDONs :

GDON du Libournais (gdon-libournais.fr)

<u>Liste-alphabetique-du-nombre-de-traitement-par-commune-2023-MAJ-dates-1.pdf (gdon-bordeaux.fr)</u> GDON du Sauternais et des Graves - accueil (gdonsg.fr)

Le point en Biodynamie par Thierry Tricot

Les préparations au vignoble :

La préparation Valériane (507) :

Suite à un épisode de grêle, il est conseillé d'appliquer une préparation de Valériane, après l'avoir préalablement dynamisée pendant vingt minutes. L'application est à réaliser le plus tôt possible, mais même appliquée plusieurs jours plus tard, celle-ci aura un effet bénéfique pour l'équilibre de la plante.

Cette préparation a un effet apaisant, déstressant pour les plantes, lorsqu'elles ont subi un évènement traumatisant (gel, grêle, sècheresse) ou à la suite de travaux (ébourgeonnage, rognage, épamprage...).

Elle peut être pulvérisée seule ou en accompagnement de la préparation Silice de Corne. Il faudra alors l'incorporer vingt minutes avant la fin de la dynamisation. La dose d'utilisation est de 2cl/ha.





















La silice de corne (501):

Actuellement, la moyenne des parcelles est au stade phénologique de floraison, voire celui-ci est presque terminé, sur la majeure partie du vignoble girondin.

De plus, la météo des dix derniers jours alterne entre journées chaudes, très ensoleillées et des épisodes de ciel couvert voir pluvieux.

Deux bonnes raisons pour lesquelles, l'application d'une silice de corne est envisageable.

Elle va pouvoir accompagner la vigne pour finir la floraison et lui permettre d'engager la suite du cycle de fructification.

Pour rappel, la préparation Silice de Corne, permet au viticulteur, d'accompagner ses vignes à chaque stade de sa pousse et de sa fructification. Elle améliore le passage d'un stade au suivant, en générant la production efficiente des phytohormones au sein de la plante.

Cette préparation, qui est élaborée à partir de poudre de quartz et de corne de vache, favorise une bonne relation de la vigne avec les forces cosmiques.

Elle va permettre un développement vertical ascendant des rameaux (facilitant les levages) ainsi qu'un épaississement de leurs tissus, améliorant la protection de la vigne contre les maladies cryptogamiques et les attaques d'insectes.

Elle va également permettre d'accompagner la vigne dans les processus de floraison et de fructification afin d'obtenir des raisins sains, équilibrés et propre à l'élaboration de vins riches et vivants.







Application de la Silice de Corne :

L'application d'une silice de corne se réalise tôt le matin, au lever du soleil, sous forme d'une nébulisation.

Elle doit être préalablement dynamisée pendant une heure. La dose utilisée est de 4 g/ha. Elle doit-être ensuite appliquée le plus rapidement possible au-dessus du feuillage.

Pour les deux semaines à venir, les périodes les plus favorables pour l'application d'une silice de corne vont du jeudi 08 au samedi 10 juin et du jeudi 15 au mardi 20 juin.

















La dynamisation des préparations :

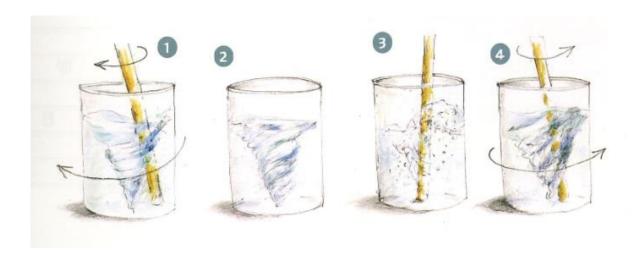


Pour déployer tous leurs effets, les préparations biodynamiques sont pulvérisées après dynamisation dans l'eau par un brassage (illustration ci-dessous).

La formation du vortex (tourbillon) est énergique mais ne cause pas de projections d'eau. Le brassage (fig.1) doit aller du bord du récipient vers l'intérieur, pas du centre vers l'extérieur. Les pentes de l'entonnoir formé sont les plus rectilignes possibles, sans former d'épaulement. Le vortex, aussi profond que possible, touche presque le fond du récipient. Le chaos (changement de sens de rotation - fig.3) doit être vigoureux. Le rythme doit être actif, sans pause.

Idéalement, le récipient de brassage devrait être en cuivre ou en poterie de grès (sans plomb), ou en fer étamé ou émaillé. Toutefois, une barrique remisée convient très bien.

Il doit être bien propre et ne jamais avoir contenu de produit chimique. Il doit être plus haut que large ; une forme légèrement conique est possible. Le volume total du récipient, correspond au double du volume à brasser pour permettre une bonne formation du vortex.

















Prochaines journées préparations biodynamiques :

Le mercredi 14 juin, à 14h00
 Au Château de la Grave, lieu-dit La Grave, 33710 Bourg

Contact: Lou Bassereau - 06 47 73 99 61 - lou.bassereau@gmail.com

Sortie de la préparation Bouse de Corne. Élaboration de la préparation Ortie.

Plantes Bio indicatrices

L'Erigéron du Canada, Conyza canadensis

Herbacée annuelle de la famille des astéracées



Description: De taille variable, L'Erigéron peut atteindre jusqu'à 1,5 m de haut et ainsi dépasser la hauteur des vignes. Bien connue des viticulteurs, son fort potentiel de développement peut en faire un vrai concurrent pour la vigne et parfois devenir ingérable dans les vignobles conventionnels désherbés chimiquement. Fauchée, elle reprend de plus belle en multipliant les sorties de tiges. Les tiges coupées tardivement sont ligneuses, dures et génantes pour la circulation dans les parcelles.

Biotope primaire : cette plante arrivée du continent américain sur le sol français vers 1650 a colonisé l'ensemble du territoire en 150 ans. Elle affectionne les sables et limons des vallées alluviales et delta de fleuves.

Caractère bio-indicateur_: compactage des sols riches en bases.

Phytothérapie à la vigne : Pas d'usage répertorié.

















Phytothérapie humaine : vertues antispasmodiques, antiinflammatoires et anti-rhumatismales.

Le Saviez-vous : L'érigeron du Canada est aussi appellé Vergette. On dit parfois que cette plante servait autrefois de verges (fouets) pour punir les enfants, d'où son nom, mais son nom dérive en réalité de virga qui signifie pousse en latin, en partie en raison de ses longs rameaux flexibles et souples.

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements: BIO: Laurence Derc - l.derc@bionouvelleaguitaine.com Tel. 06 38 35 33 17 BIODYNAMIE: Thierry Tricot-t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél: 06 11 61 98 42











